Le domicile : adapter sa posture professionnelle

Description

Intervenir à domicile, c'est faire entrer le domaine public dans la sphère privée : cela est forcément source de réticence, d'incompréhension, de négociation, de conflit parfois... d'adaptation toujours ! Le rôle du professionnel est de comprendre qu'il symbolise cet extérieur, que sa présence dans la sphère privée n'est pas «naturelle » et qu'il va devoir s'adapter à cet environnement privé et à ce qu'il représente pour la personne aidée afin de pouvoir créer une relation avec elle et réaliser son rôle d'accompagnant, d'aidant.

Le savoir-être des intervenants, c'est à dire leur capacité à adapter leur comportement et leur posture vis à vis de la personne accompagnée, apparaît à la fois comme un levier pour améliorer la qualité des interventions mais aussi comme un moyen pour les intervenants d'améliorer les conditions d'intervention et de réduire les risques d'arrêt

Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Objectifs

- Définir pourquoi le domicile est un lieu de travail particulier
- Illustrer 3 risques inhérents au métier d'accompagnement
- Identifier les difficultés que provoque la relation d'aide
- Exprimer ses limites professionnelles
- Nommer et transposer dans sa pratique les postures professionnelles de l'accompagnant

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Présenter les particularités de l'exercice de son métier d'intervenant à domicile
- Distinguer les différents risques inhérents au métier d'accompagnant
- Anticiper les difficultés relationnelles provoquées par son intervention auprès des personnes aidées
- Prendre conscience de ses limites professionnelles et trouver des solutions
- Adapter sa posture professionnelle à chaque personne et à chaque situation

Contenu

- Apports théoriques sur le domicile : ce qu'il représente pour tout un chacun, ce qu'il permet d'apprendre sur la personne aidée et comment son observation permet d'anticiper la relation et d'adapter sa posture professionnelle
- Apports théoriques sur le cadre de l'intervention auprès des personnes vulnérables et sur le métier d'accompagnant

- Réflexion sur le rôle et la posture attendue par un intervenant professionnel auprès d'une personne aidée grâce au visionnage de petits films et de remontées terrain
- Étude de cas et mises en situation sur les sentiments de gènes, d'intrusion, et les situations « borderline » via l'étude d'une monographie

Méthodes pédagogiques

Les activités sont conçues pour alterner entre différentes méthodes pédagogiques en partant des besoins des participants :

- Méthode expositive : *support, textes de références, vidéos etc.*
- *Méthode interrogative : quizz, questionnements à l'oral etc.*
- *Méthode active : brainstorming, activité ludiques, jeux de rôles, études de cas, exercices pratiques etc.*
- *Méthode expérientielle : analyse de pratiques, débriefing, mise en commun, débat etc.*
- *Méthode démonstrative : simulation, démonstration par le(la) formateur(rice) si besoin*

Évaluation de la formation

Tout au long de la formation, le formateur réalise une évaluation formative via des questionnements, des exercices d'application et des études de cas. A la fin de la formation, une évaluation sommative est réalisée pour valider les acquis et l'atteinte des objectifs par le stagiaire.

Durée : 2 jours
Intervenants : Professionnel du secteur
Publics : Personnel d'encadrement, intervenants professionnels

Date des formations

- 3 et 4 décembre 2026 à Laval
- 15 et 16 décembre 2026 à Albi